

Questions orales

enfin, tout le monde semble bien satisfait du travail qui est effectué.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LE PROJET D'ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS À DESTINATION DU JAPON**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Dans ses récents entretiens avec le premier ministre Tanaka du Japon, a-t-il pu le convaincre de permettre au Canada d'augmenter la proportion de produits manufacturés de ses exportations au Japon qui n'est à présent que de 1.7 p. 100, compte tenu du fait que plus de 70 p. 100 des exportations japonaises au Canada sont des produits manufacturés, produits qui, comme chacun sait, sont générateurs d'emplois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est là l'essence même d'une partie de nos entretiens. Nous nous préoccupons de ce problème et c'est en partie pour le résoudre que nous avons prévu cette rencontre. Ce sera un sujet de discussion constant entre les deux pays. Naturellement, ni le gouvernement du Canada ni celui du Japon ne contrôlent directement toutes les entreprises dans leur pays respectif; ce qu'il faut faire, c'est veiller à ce que le commerce et les investissements évoluent dans la bonne direction, et pour cela, il faut des échanges continuels entre les gouvernements, surtout entre les ministres du commerce des deux pays.

M. Hees: Le premier ministre refuse de répondre à ma question, et il est évident qu'on n'a rien fait à ce propos. Puis-je, alors, lui demander pendant combien de temps le gouvernement entend se contenter d'un Canada coupeur de bois et producteur de minerai de fer qui alimente les usines japonaises au lieu de chercher l'équilibre des échanges de produits manufacturés entre les deux pays?

M. Trudeau: Malheureusement, il semble que je sois incapable de donner des réponses satisfaisantes au député. Je vais essayer de répondre à sa deuxième question: pendant combien de temps resterons-nous des coupeurs de bois? D'après mon parti, nous ne sommes pas des coupeurs de bois; c'est bien plutôt là l'opinion du parti de l'honorable député.

M. Hees: Même si seulement 1.7 p. 100 de nos exportations se compose de produits manufacturés?

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE**L'ENQUÊTE SUR LES PRÉTENDUS AGISSEMENTS IRRÉGULIERS DE CERTAINS AGENTS—L'ATTITUDE DU MINISTRE**

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au solliciteur général.

Étant donné les agissements compromettants ou tout au moins fort équivoques de certains membres de la Gendarmerie royale du Canada depuis quelque temps, le ministre dirait-il s'il a ordonné une enquête à ce sujet, et quelles mesures il entend prendre?

[M. Marchand (Langelier).]

[Traduction]

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): On ne saurait dire à quels incidents le député fait allusion. Nous avons institué une enquête sur deux affaires durant l'été. Nous avons établi une commission présidée par le juge Marin de la Commission de réforme du droit pour examiner comment la Gendarmerie royale discipline ses agents; au cours de la même enquête, nous examinons comment elle reçoit et règle les plaintes de la population.

● (1140)

[Français]

M. Matte: Je désire poser une question supplémentaire monsieur le président.

Afin de renseigner la population de façon adéquate sur le fait qu'un membre de l'escouade spéciale anti-émeute en particulier semble être responsable de la pose d'une bombe, le ministre fera-t-il une enquête complète afin de découvrir jusqu'où des membres de la Gendarmerie royale du Canada auraient agi comme agents provocateurs non seulement au sein de la pègre mais particulièrement au sein du FLQ de 1963 à 1970?

[Traduction]

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, c'est tout à fait à l'encontre de la politique de la Gendarmerie royale canadienne que de se servir de ses membres comme d'agents provocateurs. Dans le cas mentionné par le député, l'individu en question avait été congédié par la Gendarmerie pour cinq raisons différentes. Il pouvait interjeter appel, mais il n'a pas profité de l'occasion dans les délais prescrits.

* * *

LES TRANSPORTS**LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'ABANDON D'EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES ET AU BLOCAGE DU TARIF-MARCHANDISES**

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, comme le passage concernant les transports, dans le discours du trône, est quelque peu vague et ne donne qu'une idée générale, j'aimerais savoir ce que le gouvernement compte faire au sujet des futurs abandons d'embranchements ferroviaires, étant donné que les restrictions à cet égard expireront à la fin de l'année. Comme le blocage uniforme du tarif-marchandises doit également prendre fin bientôt, le gouvernement songe-t-il à établir des directives ou a-t-il entamé des entretiens avec les compagnies ferroviaires pour l'établissement de normes équitables, afin de restreindre quelque peu les énormes hausses de tarif prévues?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'en suis pas certain mais je pense qu'il est de notoriété publique que je m'entretiendrai avec les ministres des Transports des provinces de l'Ouest aux environs du 20 octobre et que ces deux questions seront à l'ordre du jour. Avant de faire un rapport au cabinet, j'aimerais en discuter préalablement avec les ministres de l'Ouest pour que nous sachions exactement à quoi nous en tenir à ce sujet.